

Partez serein en vacances

Ayez les bons réflexes avant de partir en vacances :

- **Informez votre entourage** de votre départ (famille, amis, voisins, gardien...).
- **Faites suivre votre courrier** ou faites-le relever régulièrement par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- **Transférez vos appels** sur votre téléphone portable ou sur une autre ligne téléphonique.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Vous pouvez **créer l'illusion d'une présence**, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- **Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux** et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent les repérages et le passage à l'action des cambrioleurs...

Pensez aux dispositifs « Opération Tranquillité Vacances » (OTV) :

Ces dispositifs sont proposés par la Police Municipale et la Police Nationale et permettent de **bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence** durant les congés scolaires.

- Imprimez et remplissez l'un des formulaires en ligne sur le site de la ville : <https://www.ville-viroflay.fr/viroflay-pratique/prevention-justice/les-actions-de-prevention.html>
- Déposez-le 48 heures au minimum avant votre départ,
 - au bureau de Police Municipale :
3 avenue Welschinger à Viroflay ; tél : 01.39.24.28.22 ou 06.83.25.01.68 ; mail : pm@ville-viroflay.fr ; ouverture

le lundi de 7h30 à 16h30, du mardi au vendredi de 7h30 à 17h00 et les samedis de 8h à 15h (hors jours fériés)

- ou au commissariat de la Police Nationale : 19 avenue de Paris à Versailles ; tél : 01.39.24.70.00 ; mail : police-versailles@interieur.gouv.fr
- *En cas de vacances interrompues, pensez à prévenir la police*

